



**Compte rendu
1^{re} rencontre de parents
4^e secondaire
9 septembre 2021**

1. Accueil - mot de bienvenue : Direction

2. Rôle du tuteur :

Le tuteur est responsable d'un groupe et il est l'adulte signifiant auquel se réfère l'élève. Le tuteur doit faciliter l'intégration de ses élèves à la vie scolaire.

Le tuteur:

- Élabore et réviser les PIA;
- Présente à l'élève et ses parents son PIA;
- Transmets les informations et réponds aux interrogations de ses élèves face à la vie scolaire;
- Écoute les préoccupations des élèves et apporte son soutien (casiers, volumes, horaire, changement de groupe, agenda, etc.);

Le tuteur assure le suivi des élèves :

- Assure le suivi personnalisé (assiduité, réussite, remise des travaux, comportements) et agit en tant que personne-ressource pour l'élève et ses parents;
- S'assure de la communication entre l'école et la maison;

3. Présentation des tuteurs et de la super tutrice (Julie Lepage)

- 401 : Béatrice Morin
- 402 : Suzanne Boily
- 403 : Emmanuelle Bérubé-Voyer
- 404 : Karl Desormeaux
- 405 : Kim Chabot
- 406 : Mathieu Lauzon
- 407 : Sébastien Lagacé
- 408 : Martin Lesage
- 409 : Maxime Bilodeau

4. Le code de vie :

- Valeur du code de vie; **Respect, responsabilité et engagement**
- Matrice des comportements affichés partout dans l'école (affiches des comportements attendus);
- Tenue vestimentaire voir la page 9 de l'agenda;

Absences et retards :

➤ **Motif d'absences ACCEPTABLES**

- Une maladie ou un accident justifiant une absence;
- Une mortalité d'un proche;
- Une convocation d'un tribunal;
- Des activités reconnues par l'école (sportive, culturelle ou autres);
- Un rendez-vous médical ou spécial;
- Un examen pour le permis de conduire (avec pièce justificative);
- Un événement hors de contrôle et jugé comme force majeure par l'école.

➤ **MOTIFS NON ACCEPTABLES**

- Le travail à temps partiel (rémunéré ou bénévole);

- Ne pas avoir le goût d'aller à l'école;
 - Le fait de s'être levé en retard;
 - L'usage répétitif du motif « maladie »;
 - Demande et recherche d'emploi;
 - Préparation d'un examen ou de travaux scolaires;
 - Temps de repos additionnel (retour de voyage, activité, sortie éducative);
 - Un volet d'un programme d'étude jugé acquis par l'élève ou le parent (exemple : compétence acquise en natation dans le cadre du cours d'éducation physique);
 - Pour les élèves doubleurs : s'absenter d'un cours réussi l'année précédente.
- Les parents motivent les absences et les retards de leur enfant en téléphonant avant 9h15 le jour même aux numéros suivants 450-436-1858.
 - 4^e et 5^e secondaire composer le poste #6302 (Mme Véronique Clément)
 - Programme régional hockey composer le poste #6012 (Mme Myriam Leblanc)
- Cellulaire en classe n'est pas permis;
 - Signature du code de vie page 10;

➤ Absence lors d'un examen :

16.1. Afin que l'enseignant puisse porter un jugement sur les apprentissages, un élève commettant un acte de tricherie devra reprendre une nouvelle tâche au moment choisi par son enseignant et celui-ci communiquera avec les parents de ce dernier. S'il y a absence lors de cette reprise, la note zéro sera attribuée. ([annexe E](#) à modifier).

16.2. En cas d'absence à une situation d'évaluation (SÉ), l'élève devra se présenter pour une reprise à une date imposée par son enseignant qui communiquera avec les parents. S'il ne se présente pas à la reprise, il obtiendra la note zéro.

16.2.1. En cas de retard dans la remise de travaux, l'enseignant communique avec les parents et soumet les nouvelles modalités de remise. Si le travail n'est pas remis à la 2^e date, l'élève obtient 0 dans ce travail.

5. Thématique :

- « Je suis Cap-Jeunesse »

NOTRE MISSION

ORGANISER DES MOIS THÉMATIQUES EN LIEN AVEC LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Nos objectifs à court, moyen et long terme

- Développer et promouvoir certaines compétences psychosociales chez tous les élèves de l'école (de secondaire I à 5 et d'adaptation scolaire).
- Favoriser le bien-être des élèves et ainsi prévenir l'incidence des troubles de santé mentale.
- Miser sur le travail en prévention pour réduire les interventions en réaction.
- Augmenter le sentiment d'efficacité personnelle des intervenants en allégeant le nombre d'interventions en individuel auprès des élèves.
- Susciter l'ouverture et l'intérêt des élèves face à différents sujets.
- Faire de la prévention une vision d'école.

Nos préoccupations d'intervenantes

- Réaliser un plan d'action simple et organisé.
- Proposer des activités «Clé en main».
- Cibler des niveaux scolaires associés aux thématiques.





NOS THÉMATIQUES: RÉFLÉCHIES EN FONCTION DES MOIS DE SENSIBILISATION DES ORGANISMES ET DU CALENDRIER SCOLAIRE.

Septembre	Septembre	Octobre	Novembre	Janvier	Avril
• Je suis CAP JEUNESSE	• Je suis Respect (Violence-intimidation)	• Je suis Organisation (Techniques d'études efficaces)	• Je suis Liberté (Dépendance)	• Je suis Équilibre + Je suis Important (Santé mentale/prévention suicide)	• Je suis Unique (Diversité)

6. Mesures d'appui :

- Récupération du midi;
- Ressources
- Tutorat (mesure gouvernementale)

7. Présentation des informations importantes par matière. 1 enseignant par matière

Histoire : Mélanie Bellefleur
Science : Mathieu Lauzon
Art : Dany Fraser
Français : Béatrice Morin
Maths : Suzanne Boily
ECR : Cathy Émond
Anglais : Nicholas Belleau
Éduc : Maxime Bilodeau

8. Intervenants et direction adjointe :

- Directrice adjointe 4^e et 5^e secondaire : Geneviève Lamarche poste #6202
- TES Isabelle Marchand poste #6014
- Responsable de l'encadrement : Jérôme Ste-Marie poste #6007

9. Dates importantes à donner aux parents :

- Soirée de parents : 25 novembre et 17 mars
- 1^{re} communication : 19 novembre 2021
- 1^{er} bulletin : 28 janvier 2022
- 2^e communication : 22 avril 2022
- 2^e bulletin : juillet après le 27 juin disponible sur Mozaïk 2022

10. Mozaïk :

Mozaïk est une plateforme Web (tout s'y retrouve, travaux, évaluations, retards, absences, etc.). Elle remplace Édu-groupe et GPI Internet, et ce depuis le 30 juin dernier.

Inscription sur Mozaïk : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Procédure : <https://ecolecapjeunesse.com/files/content/MOZAIK-creation-dun-compte-parent.pdf>

11. Présentation de Michel Latour concernant les matières à sanction et les différents parcours académiques



Le ministre décerne le diplôme d'études secondaire à l'élève qui a :

- Accumuler au moins 54 unités de la 4^e et 5^e secondaire; dont au moins 20 unités de la 5^e secondaire;

Obtenu les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5^e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5^e secondaire;
- 4 ou 6 unités de mathématiques de la 4^e secondaire;
- 4 unités de sciences technologie ou 6 unités d'application technologique et scientifique de la 4^e secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4^e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de 5^e secondaire.

Remerciements à tous les enseignants et à tous les parents

*Si vous désirez parler d'une situation particulière au tuteur de votre enfant, veuillez lui faire parvenir un courriel.